SITUATION - 2 ANS - SUISSE

Caceres, 15-16 octobre 2008

Rapport d'activité de la Suisse sur la production tabacole indigène des années de récolte 2006 et 2007

Depuis 2005, les producteurs de tabac de la Suisse vivent avec une épée de Damoclès au-dessus de leur tête. En effet une motion d'une Conseillère nationale déposée devant le Parlement fédéral demande la suppression du système de soutien à la production tabacole indigène. Le traitement de cette motion a été à plusieurs reprises reporté. Malheureusement, certains anti-tabac ne veulent pas comprendre que le système de soutien mis en place en Suisse ne peut pas être assimilé à une subvention publique étant donné que seuls les fumeurs contribuent au paiement de cette redevance. Nous espérons que le parlement comprendra l'inutilité et l'absurdité de cette motion qui risque de faire disparaître la production indigène au profit des importations.

Compte tenu de la réduction imposée des surfaces de 10% et d'une limitation à 2200 kg par hectare la récolte 2006 peut être considérée comme très moyenne. Les résultats obtenus que ce soit au niveau des prix ou des rendements sont inférieurs à ceux des années précédentes.
Malheureusement la récolte 2007 a été la plus mauvaise année tabacole de ces dix dernières années. Les conditions de production difficiles et les virulentes attaques de mildiou ont eu pour conséquence de faibles rendements et des prix inférieurs aux objectifs. Les planteurs ont du faire face à un important travail lors des récoltes et lors du triage sans en être récompensés financièrement. Une année à oublier rapidement.

En 2007, SwissTabac a instauré un système d'analyses phytosanitaire systématique recherchant plus de 120 substances actives lors de chaque livraison des planteurs. Il en est ressorti deux lots non-conformes qui ont du être détruits au frais des producteurs concernés. Par cette exigence que la profession s'est fixée, la filière prouve qu'elle met sur le marché un produit propre et qu'elle respecte le consommateur et l'environnement.

Pour 2008, Swisstabac a pu octroyer des surfaces supplémentaires et augmenter la limite quantitative à 2500 kg par hectare. La surface 2008 est de 513 hectares cultivés par 263 exploitations.

De manière à pouvoir se donner des perspectives d'avenir, SwissTabac a mis en place un essai de tabac Burley récolté en tige sur une surface de 2 hectares répartis sur 4

sites. Ce tabac tige sera séché en serre et dans les hangars traditionnels. C'est en étant proactif que nous aurons des chances de nous maintenir. Merci à nos amis français qui nous ont soutenus par leurs précieux conseils dans ce domaine. La solidarité dans le giron de la production tabacole dépasse les frontières.

Très fier de notre production et malgré notre petitesse, nous avons développé un site internet www.swisstabac.ch pour mieux communiquer avec nos membres et nos partenaires, mais aussi pour faire savoir au grand public que nous sommes fiers de notre belle et exigeante culture.

La Suisse aura le plaisir d'organiser le la réunion de l'AERET en juin 2009. Ce sera une manière de vous remercier de nous associer, bien que non membre de l'Union européenne, toujours avec cordialité et comme membre à part entière dans l'UNITAB.

Francis Egger
Secrétaire général

Hervé Stucki
Président